



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°2019-585

Objet : Rue de l'Ermitage

Circulation interdite – sauf riverains

Stationnement interdit au droit du chantier

Le Maire de la Ville de Redon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8^{ème} partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 7 octobre 2019, présentée par l'entreprise Sade CGTH – 4 rue du Coutelier – 44805 Saint Herblain, afin d'effectuer des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable,

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux, il y a eu lieu, rue de l'Ermitage d'interdire la circulation et le stationnement des véhicules au droit du chantier, à compter du lundi 14 octobre 2019 et ce jusqu'à la fin des travaux (environ 1 mois),

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement des travaux cités ci-dessus, rue de l'Ermitage, La circulation et le stationnement seront interdits à compter du lundi 14 octobre 2019 et ce jusqu'à la fin des travaux (environ 1 mois).

☞ Seuls les riverains pourront accéder à leur domicile de part et d'autre du chantier.

ARTICLE 2 : L'entreprise Veolia Eau sera chargée d'assurer la pré-signalisation, la signalisation et la protection du chantier. Elle devra mettre en place les déviations, les panneaux de signalisation nécessaires à l'information des usagers et veiller au maintien de la sécurité qui sera sous sa responsabilité.

ARTICLE 3 : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 11 octobre 2019

Pour le Maire,

Michelle Chauvin

La Conseillère Municipale déléguée
à la Circulation et au Stationnement



P/o Le Directeur des Services Techniques
De l'Aménagement et du Patrimoine
Christian Bourgeon